

## En 2020, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est de 12,1 ans pour les femmes et de 10,6 ans pour les hommes

L'espérance de vie sans incapacité correspond au nombre d'années que peut espérer vivre une personne sans être limitée dans ses activités quotidiennes. Elle est établie à partir de données exhaustives de mortalité complétées d'une question posée à un échantillon de 16 000 ménages.

En 2020, une femme de 65 ans peut espérer vivre 12,1 ans sans incapacité et 18,1 ans sans incapacité sévère ; un homme, 10,6 ans sans incapacité et 15,7 ans sans incapacité sévère. Depuis 2008, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans a augmenté de 2 ans et 1 mois pour les femmes et de 1 an et 11 mois pour les hommes. En France, en 2019 l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est supérieure de 5 mois à la moyenne européenne.

L'espérance de vie sans incapacité à la naissance, qui tient compte de la survenue éventuelle d'incapacités tout au long de la vie, a également augmenté, de 1 an et 5 mois pour les femmes entre 2008 et 2020 et de 1 an et 8 mois pour les hommes. Elle s'établit à 65,9 ans pour les femmes et à 64,4 ans pour les hommes.

En France, l'espérance de vie à l'âge du départ à la retraite<sup>1</sup> s'allonge régulièrement. Ces années supplémentaires de vie ne sont cependant pas toutes nécessairement vécues « en bonne santé ». L'indicateur de l'espérance de vie sans incapacité<sup>2</sup> (encadré 1) permet de mieux apprécier le bénéfice de ces années de vie additionnelles. Contrairement aux données objectives de l'espérance de vie, cet indicateur est plus qualitatif, car sa construction nécessite de prendre en compte les réponses d'un échantillon de personnes à la question « Êtes-vous limité(e) depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ? » (encadré 1). Les personnes interrogées doivent indiquer s'il s'agit de limitations fortes ou non, ce qui permet également de repérer les personnes handicapées et de calculer un indicateur d'espérance de vie sans incapacité sévère, *a priori* moins subjectif que l'indicateur d'espérance de vie sans incapacité.

Étudier spécifiquement les espérances de vie sans incapacité à 65 ans permet de se concentrer sur les années vécues, dans la majeure partie des cas, après la vie active.

### L'espérance de vie sans incapacité à 65 ans en progression constante

En 2020, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans s'élève à 12,1 ans pour les femmes

•••

1. Elle était de 62 ans et 2 mois en moyenne en 2019 (DREES, 2021).

2. Elle est communément appelée « espérance de vie en bonne santé ».

et à 10,6 ans pour les hommes (graphique 1). L'espérance de vie sans incapacité sévère atteint, quant à elle, 18,1 ans pour les femmes et 15,7 ans pour les hommes. Entre 2008 et 2020, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans a augmenté de 2 ans et 1 mois pour les femmes et

de 1 an et 11 mois pour les hommes. Ces évolutions traduisent un recul de l'âge d'entrée en incapacité pour les personnes ayant atteint l'âge de 65 ans. L'espérance de vie sans incapacité sévère augmente également au cours de la même période, de 1 an et 6 mois pour

les femmes et de 1 an et 8 mois pour les hommes.

Entre 2008 et 2020, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans a crû plus vite que l'espérance de vie. En 2020, la part d'années sans incapacité parmi les années restant à vivre à 65 ans atteint

## ENCADRÉ 1

### Deux indicateurs pour mesurer l'espérance de vie

L'espérance de vie à la naissance est l'un des indicateurs de santé les plus fréquemment mobilisés pour connaître l'état de santé d'une population. Il correspond au nombre moyen d'années qu'une génération fictive peut espérer vivre en étant soumise, à chaque âge, aux conditions de mortalité d'une année donnée. Il ne s'agit donc pas d'un indicateur prédictif mais d'un indicateur synthétique de mortalité, puisqu'il est difficile d'anticiper les progrès sanitaires à venir. Cependant, cet aperçu quantitatif de la moyenne des années à vivre n'est pas suffisant et doit être complété par un indicateur qui combine à la fois les dimensions quantitative et qualitative pour mieux apprécier le bénéfice de ces années de vie supplémentaires. C'est le cas de « l'espérance de vie sans incapacité », parfois aussi appelé « espérance de vie en bonne santé » ou encore « espérance de santé ». Ces trois appellations se rapportent à un même indicateur qui mesure le nombre d'années qu'une personne peut compter vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne. Cette mesure s'appuie sur les réponses à la question posée dans le dispositif européen *European Union Statistics on Income and Living Conditions* (EU-SILC) « Êtes-vous limité(e), depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ? ». Cette question permet de repérer les personnes en situation de handicap, définies comme celles qui répondent : « Oui, fortement » (indicateur GALI, *Global Activity Limitation Indicator*). On peut ainsi également calculer un

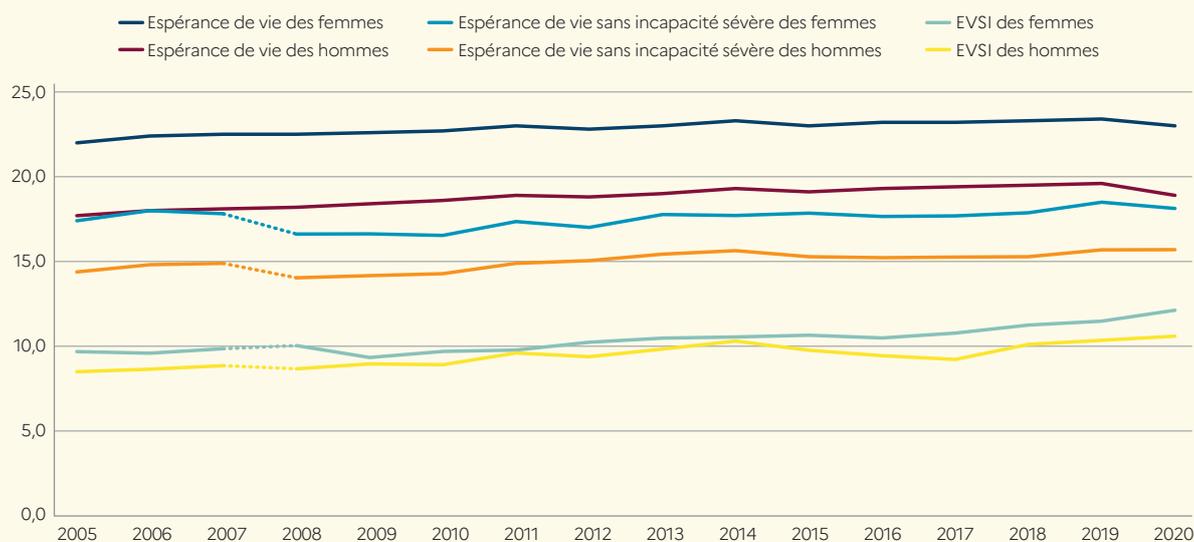
indicateur d'espérance de vie sans incapacité forte (c'est-à-dire sans handicap) [Dauphin et Eidelimann, 2021].

La version française de ce dispositif européen, nommée Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV), interroge chaque année des ménages ordinaires qui résident en France métropolitaine. Actuellement, le dispositif SRCV ne couvre pas les départements d'outre-mer, aussi les espérances de vie sans incapacité en France sont calculées sous l'hypothèse que les prévalences d'incapacité en France entière sont identiques à celles observées en France métropolitaine. En 2020, l'échantillon était composé de 16 000 ménages répondants. Les évolutions d'une année sur l'autre doivent être analysées avec précaution, en raison de la dimension déclarative de l'indicateur et de la taille de l'échantillon. Les tendances qui se dégagent des évolutions sur plus longues périodes sont plus robustes. De plus, la formulation de la question utilisée pour identifier les incapacités a été modifiée entre 2007 et 2008. Les espérances de vie sans incapacité avant et après 2008 ne sont donc pas totalement comparables.

L'enquête SRCV est collectée chaque année en début d'année. En 2020, l'Insee a collecté l'enquête entre le 3 février et le 18 avril. Cette période recouvre en partie le premier confinement, qui a commencé le 17 mars et s'est achevé le 11 mai. Il est donc possible que les effets de l'épidémie et des confinements successifs qu'elle a entraînés ne soient pas totalement pris en compte dans les réponses à l'enquête SRCV 2020.

## GRAPHIQUE 1

### Espérance de vie et espérance de vie sans incapacité à 65 ans par sexe, entre 2005 et 2020



EVSI : Espérance de vie sans incapacité - Calculs DREES à partir de 2016, en s'appuyant sur la méthode Ehemu.

**Note** • La formulation de la question permettant d'identifier les incapacités dans l'enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) a été modifiée entre 2007 et 2008, aussi les valeurs des indicateurs d'espérance de vie sans incapacité avant et après 2008 ne sont pas totalement comparables.

**Lecture** • En 2020, l'espérance de vie à 65 ans s'élève à 18,9 ans pour les hommes et à 23,0 ans pour les femmes et l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est de 10,6 ans pour les hommes et de 12,1 ans pour les femmes.

**Champ** • France Entière.

**Sources** • Insee, Statistiques d'état civil et données issues de l'enquête SRCV.

ainsi 52,7 % pour les femmes, contre 44,7 % en 2008, et 56,1 % pour les hommes, contre 47,7 % en 2008. Cette tendance de long terme qu'a l'espérance de vie sans incapacité de progresser plus vite que l'espérance de vie s'est trouvée ponctuellement renforcée en 2020 sous les effets de l'épidémie de Covid-19. En effet, la crise sanitaire a entraîné une forte augmentation du nombre de décès entre 2019 et 2020 (+9 %), ce qui s'est traduit par une baisse de l'espérance de vie à 65 ans de 5 mois pour les femmes et de 6 mois pour les hommes. Dans le même temps, la part de personnes déclarant des incapacités modérées a baissé pour certaines classes d'âge (notamment pour les personnes de 75 ans ou plus), si bien que l'espérance de vie sans incapacité a dans l'ensemble progressé légèrement, pour les hommes comme pour les femmes, malgré la hausse de la mortalité. En revanche, la part des personnes déclarant des incapacités fortes est restée stable pour les femmes et n'a que légèrement baissé pour les hommes, ce qui, cumulé à la

hausse de la mortalité, a conduit à une légère baisse de l'espérance de vie sans incapacité forte à 65 ans des femmes en 2020 et à une stabilité de celle des hommes. Les données d'enquête utilisées pour estimer ces prévalences ont toutefois été collectées au début de l'année 2020, avant que la pandémie et les confinements successifs aient pu produire tous leurs effets sur l'état physique et mental de la population française. Par ailleurs, en raison du caractère déclaratif de l'indicateur et de la taille de l'échantillon, les évolutions annuelles de l'espérance de vie sans incapacité sont toujours à analyser avec précaution. Il faudra ainsi attendre au moins les données de 2021 pour juger définitivement de l'effet de l'épidémie de Covid-19 sur l'espérance de vie sans incapacité en France.

### Depuis 2008, l'espérance de vie sans incapacité à la naissance augmente pour les hommes comme pour les femmes

L'espérance de vie sans incapacité peut également être calculée à tous les âges

de la vie, notamment à la naissance. Elle reflète alors également les incapacités présentes dès l'enfance ou apparaissant au cours de la vie active. À la naissance, les femmes peuvent espérer vivre 65,9 ans sans incapacité et 77,9 ans sans incapacité sévère ; les hommes, 64,4 ans sans incapacité et 73,8 ans sans incapacité sévère (graphique 2).

Entre 2008 et 2020, l'espérance de vie sans incapacité à la naissance des femmes a augmenté de 1 an et 5 mois, celle des hommes de 1 an et 8 mois. Les espérances de vie sans incapacité sévère croissent sur la période pour les femmes (+1 an et 2 mois) comme pour les hommes (+1 an et 9 mois).

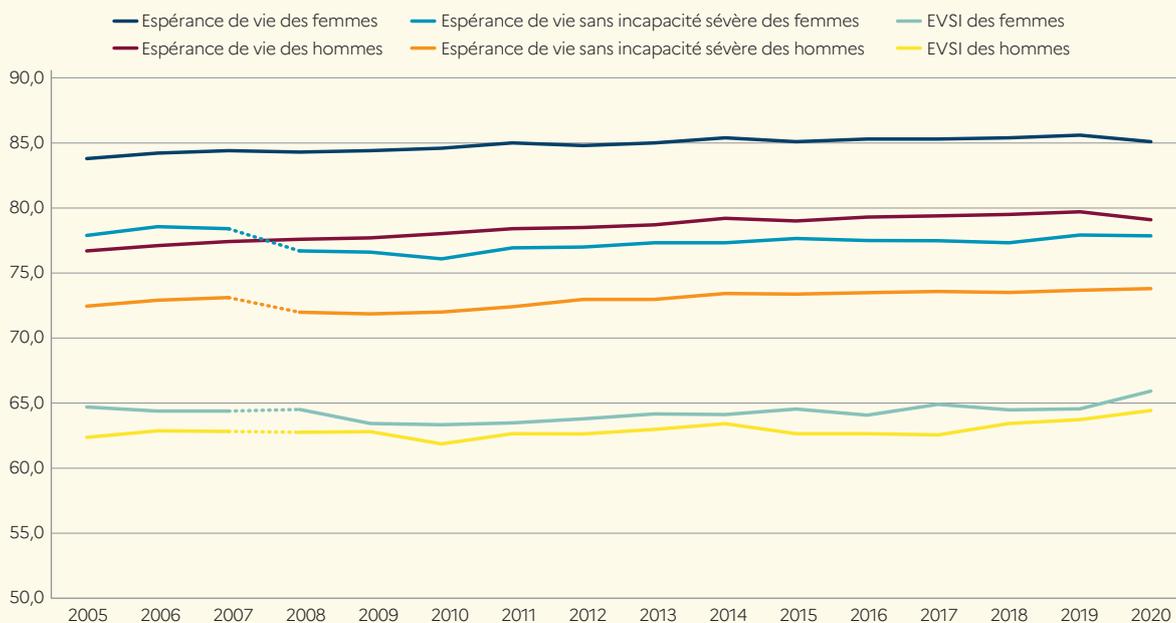
### Une espérance de vie sans incapacité à 65 ans au-dessus de la moyenne européenne

En 2019<sup>3</sup>, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans des hommes en France est légèrement supérieure (+2 mois) à la moyenne européenne, qui s'établit à 10,2 ans pour l'Union européenne des 27 (UE-27). Pour les femmes, l'écart avec la

3. Année la plus récente pour laquelle les données d'espérance de vie sans incapacité de tous les pays de l'Union européenne des 27 sont disponibles.

## GRAPHIQUE 2

### Évolution de l'espérance de vie à la naissance et de l'espérance de vie sans incapacité par sexe, entre 2005 et 2020



EVSI : Espérance de vie sans incapacité - Calculs DREES à partir de 2016, en s'appuyant sur la méthode Ehemu.

**Note** • La formulation de la question permettant d'identifier les incapacités dans l'enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) a été modifiée entre 2007 et 2008, aussi les valeurs des indicateurs d'espérances de vie sans incapacité avant et après 2008 ne sont pas totalement comparables.

**Lecture** • En 2020, l'espérance de vie à la naissance s'élève à 79,1 ans pour les hommes et à 85,1 ans pour les femmes et l'espérance de vie sans incapacité est de 64,4 ans pour les hommes et de 65,9 ans pour les femmes. L'espérance de vie sans incapacité sévère est de 73,8 ans pour les hommes et de 77,9 ans pour les femmes.

**Champ** • France entière.

**Sources** • Insee, Statistiques d'état civil et données issues de l'enquête SRCV.

moyenne européenne (10,4 ans) est plus important (+1 an et 2 mois). En 2019, la France se situe à la première position dans l'UE-27 (ex aequo avec l'Espagne) en termes d'espérance de vie à 65 ans, pour les hommes comme pour les femmes, mais est en septième position pour les femmes et en neuvième position pour

les hommes en matière d'espérance de vie sans incapacité à 65 ans.

À la naissance, en 2019, l'espérance de vie sans incapacité des femmes est inférieure (-6 mois) à la moyenne européenne (65,1 ans) ; celle des hommes est également inférieure (-9 mois) à cette moyenne (64,2 ans)<sup>4</sup>. La France se situe

en neuvième position dans l'UE-27 en concernant l'espérance de vie sans incapacité à la naissance, pour les hommes comme pour les femmes. Pour les espérances de vie à la naissance, la France se situe à la deuxième position de l'UE-27 pour les femmes, mais à la neuvième position pour les hommes. ■



4. Jusqu'en 2018, l'espérance de vie sans incapacité des femmes en France est légèrement supérieure à la moyenne européenne, mais celle-ci a augmenté de 10 mois entre 2018 et 2019. Cette hausse est notamment portée par les très fortes augmentations en un an des espérances de vie sans incapacité des femmes à la naissance en Espagne (+2 ans et 5 mois), en Italie (+1 an et 8 mois), aux Pays-Bas (+2 ans et 2 mois) et en Slovénie, où l'augmentation est particulièrement forte (+6 ans et 7 mois).

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Les données complémentaires (espérances de vie sans incapacité par sexe, âge et niveau des limitations depuis 2005, prévalences d'incapacité par sexe, âge et niveau des limitations depuis 2005, espérances de vie et espérances de vie sans incapacité pour les différents pays de l'UE-27 depuis 2010...) sont disponibles sur le site internet de la DREES, dans le fichier de données associé à la publication.
- Pour consulter les résultats de l'enquête CARE sur les limitations fonctionnelles et incapacités des 60 ans ou plus en France : [https://drees.shinyapps.io/Indicateurs\\_Care-M/](https://drees.shinyapps.io/Indicateurs_Care-M/)
- **Arnaud, F.** (dir.) (2021, mai). Les retraités et les retraites – édition 2021. Paris, France : DREES, coll. Panoramas de la DREES-Social.
- **Aubert, P.** (2021, octobre). Allocation personnalisée d'autonomie : la part de l'espérance de vie passée en tant que bénéficiaire diminue depuis 2010. DREES, *Études et Résultats*, 1212.
- **Dauphin, L., Eidelimann, J.-S.** (2021, février). Élargir les sources d'étude quantitative de la population handicapée : que vaut l'indicateur « GALI » ? Utilisation de la question GALI pour repérer les personnes handicapées et établir des statistiques sur leurs conditions de vie. DREES, *Les Dossiers de la DREES*, 74.
- **Deroyon, T.** (2019, octobre). En 2018, l'espérance de vie sans incapacité est de 64,5 ans pour les femmes et de 63,4 ans pour les hommes, DREES, *Études et Résultats*, 1127.
- **Deroyon, T.** (2020, octobre). En 2019, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est de 11,5 ans pour les femmes et de 10,4 ans pour les hommes. DREES, *Études et Résultats*, 1173.
- **Le Minez, S., Roux, V.** (2021, mars). 2020 : Une hausse des décès inédite depuis 70 ans. Insee, *Insee Première*, 1847.
- **Moisy, M.** (2018, janvier). Les Français vivent plus longtemps, mais leur espérance de vie en bonne santé reste stable. DREES, *Études et Résultats*, 1046.
- **Moisy, M.** (2018, octobre). Les femmes vivent neuf mois de plus en bonne santé en 2017. DREES, *Études et Résultats*, 1083.
- **Papon, S., Beaumel, C.** (2021 janvier). Bilan démographique 2020. Avec la pandémie de Covid-2019, nette baisse de l'espérance de vie et chute du nombre de mariages. Insee, *Insee Première*, 1834.
- **Papon, S., Beaumel, C.** (2020, janvier). Bilan démographique 2019. La fécondité se stabilise en France. Insee, *Insee Première*, 1789.
- **Robine, J.-M., Cambois, E.** (2013, avril). Les espérances de vie en bonne santé des Européens. Ined, *Population & Sociétés*, 499.
- **Service d'information du gouvernement.** (2019, février). *Le rapport 2018 sur les indicateurs de richesse*. Rapport.

## LA DREES SUR INTERNET

Retrouvez toutes nos publications sur notre site [drees.solidarites-sante.gouv.fr](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr)

Retrouvez toutes nos données sur [data.drees.solidarites-sante.gouv.fr](https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr)

Pour recevoir nos avis de parution [drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/avis-de-parution](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/avis-de-parution)

### Directeur de la publication :

Fabrice Lenglard

### Responsable d'édition :

Valérie Bauer-Eubriet

### Chargée d'édition :

Élisabeth Castaing

### Composition et mise en pages :

Stéphane Jeandet

### Conception graphique :

Julie Hiet et Philippe Brulin

### Pour toute information :

[drees-infos@sante.gouv.fr](mailto:drees-infos@sante.gouv.fr)

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources • ISSN électronique 1146-9129 • AIP 0001384



STATISTIQUE PUBLIQUE La DREES fait partie du Service statistique public piloté par l'Insee.